

Sens et enjeux des données en Santé au Travail pour agir Du recueil à l'exploitation

La réalisation des missions des Services de Santé au Travail Interentreprises s'appuie sur des données qui sont tracées dans différents types de supports, notamment informatiques.

Les Journées Santé Travail 2021 de Présanse, les 12 et 13 octobre prochains, illustreront les finalités, les modalités, les enjeux de cette traçabilité.

Durant ces deux jours, les Services pourront partager leurs expériences dans le recueil, l'usage au quotidien et l'exploitation des données en Santé au travail.

Chacun est donc invité à adresser une proposition de communication autour des deux thèmes suivants :

- ▶ **La traçabilité individuelle au quotidien (DMST, dossiers d'entreprise renseignés), afin de réaliser au mieux le suivi de l'état de santé, les actions en milieu de travail et le conseil personnalisé ; en lien ou non avec une exploitation collective ultérieure.**
- ▶ **L'exploitation collective des données.**

Le Conseil Scientifique a dégagé quatre cibles (salariés, entreprises, SSTI, autres) croisées avec quatre objectifs principaux et des questionnements éthiques sous-jacents.

Les tableaux ci-dessous posent les intersections entre ces cibles et ces objectifs, afin de vous aider à situer vos exemples pratiques pour les traduire en propositions de communication.

Objectifs / Cibles	Créer de la connaissance	Partager cette connaissance pour mobiliser les acteurs	Programmer / prioriser des actions de prévention / promotion de la santé	Mesurer l'efficacité des actions précédemment engagées	Questionnements éthiques sous-jacents à intégrer
Salarié	<ul style="list-style-type: none"> ▶ collecter les données préalablement et au cours des visites ▶ assurer le suivi longitudinal des paramètres de santé et d'expositions ▶ être prédictif sur les risques de désinsertion professionnelle ▶ adapter le suivi individuel à l'individu ou à un collectif ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ modifier les comportements du salarié par son appropriation de ses données de santé et de leurs déterminants dont professionnels ▶ appréhender la littératie en Santé au travail ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ faire adhérer l'individu dans des actions collectives de prévention ▶ identifier le salarié comme faisant partie de groupes à risque justifiant une priorité d'action ▶ impliquer le personnel (exemple salarié compétent ou référent) ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ mesurer les progrès des connaissances et les changements de comportements individuels (diminution conduites à risque, port d'EPI, ...) ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ assurer l'équilibre avec le respect de la liberté individuelle pour les facteurs comportementaux en promotion de la santé (ne pas être normatif) ▶ prendre en compte les risques liés à la médecine prédictive (sélection) ▶ .../...



PROPOSER UNE COMMUNICATION

Objectifs / Cibles	Créer de la connaissance	Partager cette connaissance pour mobiliser les acteurs	Programmer / prioriser des actions de prévention / promotion de la santé	Mesurer l'efficacité des actions précédemment engagées	Questionnements éthiques sous-jacents à intégrer
Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ▶ bénéficier d'un diagnostic santé-travail optimisé et historisé ▶ mobiliser l'employeur en utilisant des auto-diagnostic et en lui fournissant des baromètres ▶ construire des partenariats avec les entreprises pour une meilleure implication dans les projets ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ suivre l'évolution d'un indicateur ▶ se positionner par rapport aux autres entreprises du même secteur de taille équivalente ▶ réaliser un diagnostic santé de l'entreprise ▶ inciter à la réciprocité dans le partage de données (un système donnant/donnant ou gagnant/gagnant) ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ co-construire des actions avec le SSTI (ou action facilitatrice) ▶ faciliter la politique de prévention de l'entreprise ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ évaluer le bénéfice d'actions auxquelles l'entreprise a participé (indicateurs de sinistralité, QVT, ...) ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ éviter les risques de réidentification des individus (situations concernant des petits nombres d'individus) ▶ .../...
SSTI	<ul style="list-style-type: none"> ▶ construire un diagnostic Santé travail à l'échelle du SSTI ▶ caractériser mieux la demande pour adapter l'offre de services ▶ renforcer la crédibilité et l'attractivité du SSTI ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ fournir une plateforme de connaissances commune pour les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire, support d'échanges et de co-construction ▶ favoriser l'autoévaluation donc l'évolution des pratiques ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ construire un projet de Service ▶ bâtir un diagnostic territorial ▶ élaborer une cartographie des risques par branches ou secteurs d'activité ▶ prioriser les actions des équipes pluridisciplinaires ▶ évaluer les ressources humaines à mobiliser ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ évaluer ses actions (de façon globale, par sous-type de population, ...) pour les améliorer ▶ réajuster les actions si besoin (selon l'évaluation) ▶ mettre en œuvre des actions pour améliorer la qualité des données ▶ analyser et solutionner les freins rencontrés ▶ analyser le rapport coût / bénéfice de la saisie ▶ rendre compte de son activité ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ intégrer la place du chiffre / l'expertise qualitative ▶ différencier les données qui ne seront utilisées qu'au niveau individuel, de celles susceptibles d'être traitées au niveau collectif ▶ définir le degré de partage de l'information entre les acteurs du SSTI ▶ .../...
Santé au travail au-delà du périmètre SSTI	<ul style="list-style-type: none"> ▶ initier un diagnostic Santé travail à l'échelle régionale ▶ avoir une connaissance « macro » par typologie d'entreprises, métiers, statuts ▶ participer à la construction de connaissances partagées en associant d'autres données (sinistralité, centres de pathologies professionnelles, ...) ▶ contribuer à la veille sanitaire ou à des études scientifiques, à la vigilance ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ sensibiliser les autres partenaires CROCT/PRST sur les priorités identifiées par les SSTI ▶ permettre aux branches de définir des plans d'actions efficaces en prévention ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ programmer des actions interservices, PRST ▶ alerter sur des risques émergents ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ identifier les actions évaluées ▶ évaluer des actions menées par plusieurs institutions à l'échelle d'un territoire ▶ .../... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ trouver la bonne granularité spatiale en fonction des intervenants ▶ éviter les risques de réidentification des entreprises pour ceux qui n'auraient pas à les connaître ▶ .../...

La question de la qualité des données / indicateurs et la prise en compte des incertitudes associées devront, autant que possible, être précisées par les auteurs dans leurs propositions de communications.

Nous vous invitons dès à présent à nous faire parvenir vos résumés.

Les communications bénéficiant d'un caractère transférable, ainsi que celles qui incluent un volet évaluation, seront privilégiées.

PROPOSER UNE COMMUNICATION

Appel à communication

Consignes pour la rédaction

Pour la réussite de cette manifestation, nous vous demandons de respecter les consignes ci-dessous. Nous vous rappelons que les communications durent 15 minutes, suivies de 5 minutes d'échange avec la salle.

Nous vous invitons à nous adresser vos résumés le **23 avril 2021 au plus tard**.

Le résumé doit figurer dans le cadre résumé, au format Word, accessible sur le site Internet de Présanse.

Chaque résumé doit comporter un titre informatif, la liste des auteurs et un texte structuré.

Titre du résumé : en lettres majuscules et au maximum 75 caractères espaces compris.

Auteurs : pour chaque auteur, indiquer en lettres majuscules son nom suivi de son prénom et sa fonction. Séparer par une virgule chaque auteur. Souligner le nom de l'intervenant.

Il est rappelé qu'un seul intervenant pourra intervenir en tribune.

Service(s) d'appartenance des auteurs : si plusieurs SSTI sont cités, faire figurer, après le prénom de chaque auteur, un renvoi de chiffre entre parenthèses, en exposant.

Texte : 3 000 caractères espaces compris, hors titre et liste des auteurs.

Le résumé doit être rédigé avec une police de caractère « ARIAL », taille 11 ou « HELVETICA », taille 11, en simple interligne.

Le texte du résumé doit être rédigé en respectant le plan suivant :

- ▶ Introduction / Objectif,
- ▶ Méthodologie,
- ▶ Résultats obtenus,
- ▶ Discussion en rapport avec l'objectif / Moyens d'évaluation,
- ▶ Conclusion.

Support de présentation : PowerPoint compatible 97-2003 (Format 16/9).

Adresse pour la correspondance : l'adresse pour la correspondance doit correspondre à celle de l'auteur-orateur/intervenant. Cette adresse électronique sera mentionnée en fin de résumé, sauf opposition formulée, afin que les personnes souhaitant échanger sur le thème présenté puissent contacter directement le(s) auteur(s) à l'issue des Journées Santé-Travail 2021.

Calendrier :

Les prochaines Journées Santé-Travail de Présanse auront lieu les 12 et 13 octobre 2021, au Grand Hôtel à Paris.

La présentation d'une communication implique la participation à l'ensemble des journées, ceci afin de favoriser les échanges tout au long de cette manifestation.

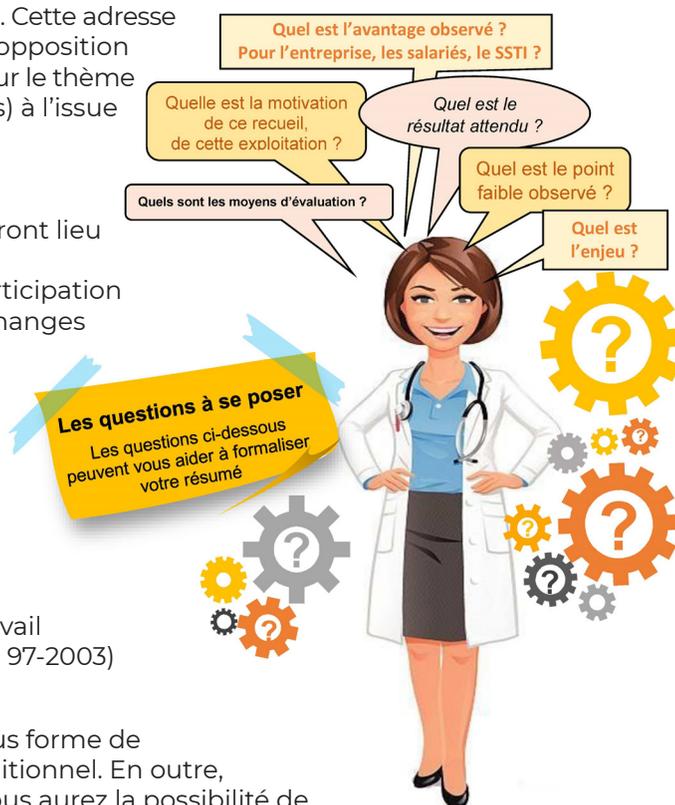
La date limite de réception des résumés est fixée au **23 avril 2021**. Les décisions d'acceptation parviendront aux auteurs début juillet 2021.

Le texte intégral de la communication retenue (cinq pages maximum) devra être adressé avant le **20 août 2021**, au format Word, en police caractères « ARIAL 11 » ou « HELVETICA 11 » en simple interligne, pour publication dans les actes des Journées Santé-Travail et le support de présentation (PowerPoint compatible 97-2003) au plus tard le **17 septembre 2021**.

Certaines communications pourront être retenues sous forme de E-Poster, qui est la version électronique du poster traditionnel. En outre, si votre communication est retenue sous ce format, vous aurez la possibilité de présenter, en tribune et en trois minutes, votre E-Poster dans une session dédiée.

Le résumé est à envoyer par courriel à l'attention du Docteur Corinne LETHEUX à l'adresse suivante :

resume-jst@presanse.fr



Appel à communication

Cadre résumé (accessible au format Word sur le site Internet de Présanse)

Titre du résumé (en lettres majuscules - 75 caractères espaces compris maximum) :

Auteur(s) (souligner le nom de l'intervenant) :

Cadre résumé (rester dans la limite du cadre - 3 000 caractères espaces compris maximum) :

Introduction / Objectifs :

Méthodologie :

Résultats obtenus :

Discussion en rapport avec l'objectif / Moyens d'évaluation :

Conclusion :

Support de présentation :

- ▶ projection assistée par ordinateur
- ▶ autre (nous consulter)

Adresse professionnelle de l'intervenant pour la correspondance :

Service :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tel (ligne directe) : Fax :

Adresse électronique :

J'autorise mon adresse électronique à figurer dans le livre des résumés.